

PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE DU HARCÈLEMENT

*Collège Jacques Prévert
Saint Pol de Léon*



A QUOI SERT CE PROTOCOLE?

Le collège Jacques Prévert s'inscrit en 2021-2022 dans le programme de lutte contre le harcèlement (pHARe) déployé par le ministère de l'Éducation Nationale sur l'ensemble du territoire.

Le protocole présenté ici est proposé dans ce cadre et est un élément du plan de prévention contre le harcèlement élaboré par l'établissement.

L'objectif de cet outil est de traiter les situations de harcèlement entre élèves qui pourraient se présenter au sein de l'établissement. Pour cela, il est basé sur la méthode dite de "préoccupation partagée" dont l'objet est de permettre la résolution de ces situations en travaillant sur l'empathie.



COMMENT ÇA MARCHE?

La méthode de la préoccupation partagée est une technique d'entretien non-blâmante pour le ou les auteur(s), tout en accompagnant la victime dans une reprise de confiance en elle, en la réintégrant au sein du groupe.

Il s'agit par le biais d'entretiens courts de susciter l'empathie des élèves auteurs, reçus parmi d'autres, et de les amener à trouver une solution pour venir en aide à l'élève victime.

L'idée n'est pas de sanctionner mais de permettre aux élèves de développer leurs compétences psycho-sociales et par la même de stopper durablement le phénomène.

Cette méthode a permis en 2019, dans l'académie de Versailles, de résoudre 82% des situations .

PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE DU HARCÈLEMENT

Collège Jacques Prévert
Saint Pol de Léon

QUI INTERVIENT?



Les intervenants sont des personnels volontaires de l'établissement.

Ces personnels sont formés sur la question du harcèlement, mais aussi sur la méthode de la préoccupation partagée, ils forment une Équipe Ressource pour l'ensemble des élèves, des familles et des personnels de l'établissement.

Ils ne sont pas toujours familiers des élèves ce qui peut être précieux dans la résolution de la situation, l'élève ne se sentant pas ainsi jugé, ou dans la position de devoir se défendre.

Pour le collège, l'Équipe Ressource est composée de:

M Velly Stéphane, Conseiller Principal d'Education

Mme Pronost Noémie, Assistante d'Education

Mme Bonny Colette, Assistante Sociale

Mme Chazel Priscillia, infirmière scolaire

Mme Garans Mélodie, Professeur documentaliste

Mme Guivarch Gaëlle, Psychologue de l'Education Nationale

Mme Satorra Frédérique, Professeur

Mme Boulay Marielle, Directrice de la SEGPA

Cette équipe évoluera selon les années et intégrera tous les personnels volontaires qui le souhaite afin de rendre le dispositif durable sur le long terme.

Cette équipe pourra également être sollicitée par les élèves, familles et personnels de l'antenne de Pérharidy.

COMMENT LES CONTACTER?



Pour contacter les intervenants, il est possible de leur adresser un mail, un message sur pronote ou de venir à leur rencontre en tenant compte de leurs emplois du temps respectifs.

La rencontre au collège est parfois plus facile pour les élèves et les personnels. Pour les familles, afin de faciliter au maximum la prise de contact, il est également possible de téléphoner au collège et demander l'un des personnels ressources ou de leur laisser un message demandant à être recontacté!

PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE DU HARCÈLEMENT

Collège Jacques Prévert
Saint Pol de Léon



RÉVÉLATION DES FAITS OU SUSPICION

- Par mail ou par tout autre moyen: description des faits à l'équipe ressource
- Demande de bilan au professeur principal concernant la ou les victime(s) et le ou les auteur(s)
- Un premier intervenant reçoit la victime



RÉUNION DE L'ÉQUIPE RESSOURCE

- Évalue la situation:
- Si conflit entre élèves gestion par CPE, Professeur Principal ou AED référent
- Si situation de harcèlement: activation de la prise en charge (l'équipe se répartit les rôles)



PARENTS

- Un intervenant contacte la famille et informe de la situation.
- Explique qu'une prise en charge est en cours au collège
- Écoute du ressenti parental
- L'intervenant fait un point par mail à l'équipe



1ER CYCLE D'ENTRETIENS

- Les autres intervenants reçoivent les témoins dont les auteurs pour une série de 3 ou 4 entretiens courts répartis sur une semaine
- Intervenant 1 reçoit la victime en entretien
- Un bilan est envoyé à l'équipe après chaque entretien

PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE DU HARCÈLEMENT

Collège Jacques Prévert
Saint Pol de Léon



RÉUNION DE L'ÉQUIPE RESSOURCE

- Évalue l'évolution de la situation:
- Si la situation semble réglée: fin du dispositif avec veille (entretiens inopinés avec la victime environ une fois par mois)
- Si la situation de harcèlement perdure: une seconde série d'entretiens démarre



PARENTS

- Un point d'étape est réalisé par un intervenant avec la famille.
- Écoute active prise en compte du ressenti
- L'intervenant fait un bilan à l'équipe par mail



2ND CYCLE D'ENTRETIENS

- Les intervenants reçoivent les témoins dont les auteurs pour une série de 3 ou 4 entretiens courts répartis sur une semaine
- Un autre intervenant reçoit la victime en entretien
- Un bilan est envoyé à l'équipe après chaque entretien



RÉUNION DE L'ÉQUIPE RESSOURCE

- Évalue l'évolution de la situation:
- Si la situation semble réglée: fin du dispositif avec veille (entretiens inopinés avec la victime environ une fois par mois)
- Si la situation de harcèlement perdure: appel à un partenaire extérieur et/ou prise de sanction